



Etude de la TVA

Vos contacts

Greta Loir et Cher

Siège administratif :
Lycée Augustin Thierry
13 Avenue de Châteaudun
41 034 Blois cedex

Tél. : 02 54 55 15 15

Fax. : 02 54 55 15 10

Mail : greta41@ac-orleans-tours.fr

Espaces Formation et Compétences :

Blois
Vendôme
Romorantin

Forme juridique
Etablissement
Public d'enseignement

Siret
194 100 012 000 39
APE
85 59A
N° déclaration d'activité
24 41 P 0007 41

www.greta41.com

Objectif

Connaître les spécificités liées à la TVA
Savoir établir une déclaration de TVA

Contenu

- Gérer les opérations portant sur la TVA (entreprise assujettie à la TVA sur les débits ou sur les encaissements)
- Connaître les comptes de TVA
- Connaître les conditions générales de déduction à la TVA
- Etablir le calcul de la TVA due et la déclaration
- Comptabiliser la liquidation de la TVA
- Connaître la TVA intracommunautaire

Organisation

En entrée et sortie permanentes, encadré par un formateur de spécialité, chaque participant appuie sa progression sur un dossier d'apprentissage qui reprend les notions à maîtriser, les exercices d'apprentissages et évalue les compétences acquises.

En groupe dédié, le formateur favorise les échanges d'expérience tout en accompagnant les progressions individuelles.

Le Greta propose une planification qui prend en compte les contraintes du secteur professionnel et de l'entreprise, le rythme est adapté au statut et à la disponibilité du bénéficiaire.

Public

Salariés ou Individuels tout statut

Pré-requis

Maîtriser la comptabilisation des écritures courantes (1^{er} degré de comptabilité)

Durée

Durée maximum 20 heures, les durées indiquées sont indicatives et soumises à positionnement.

Validation

Attestation de formation délivrée à chaque apprenant.
Présentation au concours du 2^{ème} degré de l'Union Professionnelle des professeurs, cadres et techniciens du secrétariat et de la comptabilité (**UC2**)
SOUS CONDITIONS

Lieux

Blois / Vendôme / Romorantin et intra-entreprise